

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le 08 juin à 18H30, le Conseil municipal de la Commune de Feytiat s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Gaston CHASSAIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 28

Date de convocation du Conseil municipal : 2 juin 2022

Étaient présents :

Gaston CHASSAIN, Laurent LAFAYE, Catherine GOUDOUD, Gilbert ROUSSEAU, Marylène VERDEME, Nicolas BALOT, Marie-Claude BODEN, Jean-Marie MIGNOT, Martine LEPETIT, Alain GERBAUD, Jean-François BATIER, Danièle BARRIERE, Jean-Jacques MORLAY, Pascal DUGEAY, Christian REYNAUD, Magali BOISSONNEAU, Frédérique GRANET, Laure ROUBERTIE, Julien MORIN

Étaient absents représentés :

Claudette COULAUD à Gilbert ROUSSEAU
Marie-José ROBERT à Marylène VERDEME
Blanche ROUX à Catherine GOUDOUD
Dimitri NIOSSOBANTOU à Nicolas BALOT
Céline DUPUY-LEGRAND à Laurent LAFAYE
Pascal BUSSIERE à Julien MORIN
Bénédicte MARCOUL-SOULIE à Gaston CHASSAIN

Étaient absents excusés :

Claudette COULAUD, Marie-José ROBERT, Blanche ROUX, Dimitri NIOSSOBANTOU, Céline DUPUY-LEGRAND, Eric GOUVIER, Chantal BOUTHINAUD, Pascal BUSSIERE, Bénédicte MARCOUL-SOULIE

Secrétaire de séance : Monsieur Alain GERBAUD

N°2022/D/041 - **Objet :** Cession du minibus immatriculé 8659 VE 87

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération en date du 23 septembre 2020, le Conseil municipal a délégué au Maire le soin de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros (Code général des collectivités territoriales et, notamment l'article, L2122-22).

Depuis 2021, la commune organise des ventes avec la société Agorastore, cette plate-forme de ventes aux enchères en ligne permet de mettre en relation un vendeur public et un acheteur, tout en assurant la transparence lors de la mise en concurrence des ventes.

Ainsi pour mémoire, la commune a, en 2021, vendu du matériel et des véhicules pour 4 212€ (prix avant enchères 1 285 €).

En ce début d'année, compte tenu de sa très faible utilisation et des coûts d'entretien, le minibus de la commune été mis en vente :

Mini Bus Renault Master immatriculé 8659 VE 87

N° de Série :VF1NDD1L640075216

Le prix initial était de 8 000 € et la dernière enchère a atteint 15 092 €.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- D'approuver la cession du véhicule de marque Renault immatriculé 8659 VE 87 pour un montant de 15 092 €.
- D'inscrire les recettes correspondantes aux produits des ventes au compte 775 (produits des cessions d'immobilisations).
- D'autoriser la sortie de ce bien du patrimoine de la commune pour motif "cession à titre onéreux sur bien déjà amorti".

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
En mairie le 08 juin



Le Maire,

Gaston CHASSAIN.